



## Label "Écoles de sports" à Vénissieux : pour des clubs sportifs partenaires du projet éducatif local

Au démarrage, une question : comment faire du sport un moyen d'éducation et amener les clubs sportifs de la ville de Vénissieux à être acteurs du projet éducatif local (PEL) ? Au final, la création du label "Écoles de sports" assorti d'une convention de partenariat précisant les engagements respectifs de la mairie et des clubs labellisés. Dans ce cadre, les clubs sportifs s'engagent à appliquer une politique tarifaire avantageuse, à intégrer à leur projet pédagogique la charte des valeurs de la politique municipale et à s'appuyer sur des éducateurs formés et diplômés. La direction des sports s'engage quant à elle à mettre à disposition des installations, à aider

l'encadrement, à soutenir le projet de formation du club. Créé en 2002, le dispositif compte actuellement quinze clubs labellisés et a produit des impacts positifs sur les enfants (fidélisation), les parents (plus grande implication), les clubs (stabilité des équipes) et la collectivité (meilleure collaboration avec les clubs). En 2007, le prix "Fais-nous rêver" de l'agence pour l'éducation par le sport est venu récompenser cette initiative.

●●● *Contact : Yves Bredel, service des sports,  
04 72 50 74 02*

●●● *En savoir plus sur cette action:  
[http://www.apriles.net/index.php?option=com\\_sobi2&sobi2Task=sobi2Details&sobi2Id=1351&Itemid=95](http://www.apriles.net/index.php?option=com_sobi2&sobi2Task=sobi2Details&sobi2Id=1351&Itemid=95)*